

Dijon, le 11 mars 2000

SEIVA

Commission environnement
Mercredi 05 avril 2000 – 14 h 30 à la DRIRE

Compte rendu

Etaient présents

Madame Annie SUGIER, Directrice déléguée à la protection de l'IPSN
Monsieur Gérard NIQUET, Président de la Seiva
Monsieur Henri CONSTANT, Conseiller général du canton d'Is sur Tille
Monsieur Pierre DELORME, représentant le CLAPEN
Monsieur LIONEL GRISON, représentant la DDASS
Madame Patricia NOIR, représentant le SIRACEDPC
Monsieur Alain CAIGNOL, Professeur de mathématiques
M. Michel PAUTY, Professeur de Physique à l'Université de Bourgogne
M. Jean SOMMANT, Maire de Lamargelle
Monsieur Robert REISSE, Directeur du CEA/Valduc
Monsieur Alain GOUFFON, CEA/Valduc
Monsieur Jean REBIFFE, représentant la SFEN
Monsieur Jean Patrick MASSON, représentant le Comité Valduc
Madame Bernadette LEMERY, représentant l'ORS Bourgogne

Etaient excusés

Monsieur Henri REVOL, Sénateur de Côte d'Or
Monsieur François SAUVADET, Député de Côte d'Or
Monsieur Bernard PITRE, Maire de Le Meix

Invitée et accueillie par le responsable de la commission environnement, madame Annie SUGIER, Directrice déléguée à la protection de l'IPSN, a présenté le travail du Groupe Radioécologie Nord-Cotentin, qu'elle a coordonné.

Dans son introduction, Henri CONSTANT montre l'importance de la démarche du Groupe pour la connaissance de l'impact des centres nucléaires français.

Ce groupe, qui a commencé son travail en août 1997, avait pour mission principale d'estimer le risque de leucémie, pour les jeunes de 0 à 24 ans, autour du site de la Hague (dans le canton Beaumont-Hague) à partir de l'évaluation des expositions reçues du fait des différentes sources de rayonnements (naturels, diagnostic médical et installations industrielles nucléaires du Nord-Cotentin), et suite à la polémique engendrée par les résultats de l'étude du Pr VIEL

Sa deuxième mission était d'estimer les doses de radioactivité attribuables aux installations nucléaires de COGEMA-La Hague reçues par la population, sujet d'actualité avec l'enquête publique pour la révision des décrets d'autorisation de création des usines Cogema de la Hague.

Le 7 juillet 1999, après deux années de travail, le Groupe Radioécologie Nord-Cotentin adressait ses conclusions à la Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et au Secrétaire d'Etat à la Santé.

Un groupe de travail innovant

Madame SUGIER a réussi à réunir autour d'une même table 50 experts issus d'horizons divers – exploitants, experts français et étrangers, associations (CRII RAD, ACRO...) – et à les faire travailler ensemble.

Ainsi les conclusions du Groupe, validées par les différentes parties (sauf la CRII RAD), sont apparues plus légitimes que les conclusions d'un seul expert.

4 groupes se sont partagé le travail suivant les thèmes suivants :

1- Inventaire des rejets

Les rejets de toutes les installations nucléaires ont été reconstitués depuis 1966 : 600 000 mesures ont été effectuées dans cette période, la plupart par les exploitants (COGEMA : 50 % des mesures). Toutes ces mesures ont été réunies sur un CD Rom.

2- Revue critique des mesures

Le groupe a pris en compte 75 radionucléides, contrairement aux études des exploitants, par exemple, qui ne recherchaient que les radionucléides « principaux ». Il n'a retenu que les valeurs vraies (et non les valeurs seuils), ce qui rend l'IPSN et la marine nationale principaux pourvoyeurs de mesures.

3- Validation des modèles de transfert dans l'environnement

Les modèles de transfert ont été confrontés aux mesures réelles. En milieu marin, le modèle a pu être validé. En milieu terrestre, le groupe a constaté une dichotomie entre les chiffres calculés et les chiffres mesurés : le modèle ne correspondant pas, une campagne de mesures a été effectuée.

4- Estimation de dose et des risques de leucémie

Mission 1 : estimation du nombre de leucémies chez les populations de 0–24 ans du canton Beaumont–Hague attribuables aux installations nucléaires

Le nombre estimé de leucémies attribuables aux seules installations nucléaires de la Hague est de 0,0014, ce qui rend peu probable un tel cas. La probabilité que survienne un cas radio-induit par les installations nucléaires est de l'ordre de 1,4 cas pour 1000. On a observé dans le canton 4 cas de leucémie, et 2 cas étaient attendus (selon les statistiques). Le nombre de cas de leucémies attribuables à l'ensemble des sources de rayonnement est quant à lui de 0,83.

Mission 2 : évaluation des expositions dues à l'usine de retraitement COGEMA-La Hague

Le groupe a retenu 15 groupes de référence, et 2 scénarios particuliers pour les populations les plus exposées : les pêcheurs des Huquets et les agriculteurs au Pont Durand. Les résultats ne sont pas alarmants, mais sont néanmoins 10 fois plus élevés que ceux calculé par COGEMA avec ses propres groupes de référence, les pêcheurs de Goury et les habitants de Digulleville. A titre d'exemple, on obtient une dose individuelle de 0,026 mSv/an en 1996 pour les pêcheurs de Huquets. Cette dose est à comparer à la limite pour le public de 1 mSv/an et à la dose moyenne d'exposition de 2,4 mSv/an. Ces résultats éclaireront les décisions à prendre sur la révision des textes réglementaires relatifs à l'usine de retraitement COGEMA-La Hague.

Discussion

Certains membres du groupe n'ont pas voulu cautionner les résultats car les marges d'incertitude n'ont pas été quantifiées. Cependant, les résultats obtenus sont comparables à ceux d'études semblables réalisées en Grande Bretagne autour des usines de retraitement de Dounreay et Sellafield.

Perspectives

Le calcul d'incertitude est en cours.

L'étude n'ayant porté que sur la leucémie, d'autres études pourraient être lancées sur les autres maladies susceptibles d'être causées par la radioactivité.

Henri CONSTANT, Président de la Commission environnement, et Gérard NIQUET, président de la Seiva, remercient Madame Annie SUGIER pour cet exposé et closent la séance.

NB : l'intégralité des travaux du Groupe Radioécologie Nord-Cotentin est disponible à la Seiva.